

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 2 • Numéro 3 • Novembre 2006

EN ROUTE VERS LE DEUXIÈME COLLOQUE SUR LE MILIEU DE VIE

Destination milieu de vie... Tout le monde à bord! Tel est le thème du deuxième colloque sur le milieu de vie, qui se tiendra le mercredi 31 janvier 2007 à l'hôtel Auberge Universel, au 5000, rue Sherbrooke Est. La Direction générale associée à l'hébergement met la dernière main aux préparatifs de cet événement destiné au personnel des centres d'hébergement. Le comité organisateur vise une participation d'environ 250 employés. Le programme et les affiches seront disponibles dans les unités au cours des prochaines semaines.

VOUS CHANGEZ D'ADRESSE? DITES-LE NOUS!

La Direction des ressources humaines rappelle à tous les employés qu'il est important de transmettre vos nouvelles coordonnées au CSSS Jeanne-Mance lorsque vous déménagez ou changez de numéro de téléphone. La procédure est simple: il suffit de téléphoner à la Coordination de l'application des conventions collectives et gestion de la liste de rappel, au 514 842-7180. Le personnel fera les corrections à votre dossier.

NOUVEAUX SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES

Les systèmes téléphoniques des centres d'hébergement Jacques-Viger et Ernest-Routhier ont été modernisés. Le numéro de téléphone principal demeure le 514 842-7180, mais les postes téléphoniques des employés sont changés. La liste des nouveaux postes est disponible sur intranet.

Les centres d'hébergement Jean-De La Lande et Bruchési ont maintenant un numéro de téléphone unique, le 514 908-3533, qui permet de joindre une personne sans passer par la téléphoniste. Lorsque vous composez ce numéro, vous entendez le message d'accueil des deux sites. Si vous connaissez le numéro de poste de la personne à joindre, vous pouvez le composer immédiatement. Sinon, la touche 7 vous donne accès au répertoire du personnel. Nous vous incitons à utiliser ce numéro de téléphone pour vos appels au personnel de ces centres.

Adieu Dorion!



Marlène Boucher, Marcel Bergeron, Anne-Marie Achille, Frantz Pierre-Louis, Micheline Belony, Sylvie Poirier et Sylvia Desrosiers

ILS DEVAIENT EMMÉNAGER DANS LE PAVILLON DORION, rue Jean-Talon, pour une période de 18 mois seulement. Ils y seront finalement restés quatre ans. Les résidents et le personnel du Centre d'hébergement Jacques-Viger temporairement installés à Dorion, en 2002, reviennent ce mois-ci dans les installations du CSSS Jeanne-Mance.

Le 15 novembre, le Centre d'hébergement Jean-De La Lande accueillera 22 résidents au 7^e étage, alors que 28 autres emménageront au 5^e C du Centre d'hébergement Jacques-Viger, et quelques autres aux centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne. Les membres de l'équipe (personnel soignant, médecins et employés de soutien),

étaient quant à eux

pouvaient quant à eux choisir de revenir au Centre d'hébergement Jacques-Viger ou à Jean-De La Lande.

Afin de planifier ces déménagements de façon harmonieuse, les directions des services à la clientèle ont tenu des rencontres d'information pour les résidents et leur famille ainsi que le personnel. Les effets personnels des résidents seront ainsi transportés et installés dans leur future chambre avant qu'ils n'y emménagent. Plusieurs directions et services participeront au déménagement, afin que le tout se déroule le mieux possible.

Le *Jeanne-Mance* s'est rendu à la fête organisée à l'intention des employés, le 18 octobre, afin de recueillir leurs impressions. « En 2002, nous étions réticents à déménager, ont dit plusieurs, mais quatre ans plus tard, nous sommes tristes de quitter la "grande famille de Dorion" ». La direction tient à remercier les membres du personnel qui ont su s'adapter aux changements et faire preuve de professionnalisme et de dévouement envers les résidents et leur famille au cours de ces quatre années. Un grand merci!

SUITE PAGE 4: **Dix-huit mois de cohabitation...**

Le CSSS se dote d'une politique de l'allaitement maternel

LA DIRECTION DES PROGRAMMES famille-enfance-jeunesse a officiellement lancé sa politique de l'allaitement maternel, en octobre dernier. Le CSSS Jeanne-Mance a donc franchi la première étape de la certification de CSSS amis des bébés accordée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il suit la voie tracée par trois hôpitaux, quatre CLSC et une maison des naissances au Québec, depuis 1999.

L'OMS ainsi que de nombreux organismes et associations s'entendent pour dire que le lait maternel constitue la meilleure alimentation pour les bébés. Pourtant, les Québécoises sont les femmes qui allaitent le moins au pays, quoique les dernières statistiques soient encourageantes (voir p. 2). Afin d'informer et de soutenir les mères qui choisiront de donner le sein, le conseil d'administration jugeait important que le CSSS adopte une politique de l'allaitement maternel.

« Nous voulons que toutes les mères aient l'information requise pour prendre une décision éclairée sur l'alimentation de leur bébé, explique Mireille Lalonde, directrice des programmes famille-enfance-jeunesse. Cela implique non seulement de soutenir et d'encourager celles qui choisiront d'allaiter, mais aussi de ne pas culpabiliser les mères qui décideront autrement, en toute connaissance de cause. »

En instaurant cette politique, le CSSS Jeanne-Mance s'engage à mettre en œuvre le plan de protection, de promotion et de soutien de l'allaitement dans la communauté élaboré conformément au programme de l'OMS et de



Le comité responsable de la promotion de l'allaitement maternel. Gaétane Riendeau, Louise Laniel, Nathalie Lauzon, infirmières; Maria Ricciardelli, chef d'administration de programme; Robert Thibodeau, travailleur social; la D^{re} Anouk Matte; Mireille Lalonde, directrice des programmes FEJ. Le bébé se nomme Léa. Absents: Suzanne Sirois, auxiliaire familiale, et Karine Bernard, nutritionniste.

l'UNICEF par le Comité canadien pour l'Initiative amis des bébés, qui s'appuie sur les meilleures pratiques dans ce domaine. Il souscrit également aux lignes directrices du ministère de la Santé et des Services sociaux sur l'allaitement.

SUITE PAGE 2: **Des statistiques encourageantes**

Dans ce numéro

2

Campagne de vaccination contre la grippe
Santé au travail: l'équipe grossit!

3

Nouveau programme d'aide aux employés

4

Fête de Noël du CSSS Jeanne-Mance
Adieu Dorion! (la suite)

Santé du travail : l'équipe grossit !

L'ÉQUIPE SANTÉ DU TRAVAIL DU CLSC DES FAUBOURGS, site Parthenais, se verra confier de nouveaux mandats à la suite d'une réorganisation de services sur l'ensemble de l'île de Montréal. L'équipe, qui compte actuellement 18 employés et 5 médecins, accueillera 15 personnes provenant du CSSS Ahuntsic et Montréal-Nord, d'ici janvier 2007, ainsi que des médecins dont le nombre reste à déterminer.

Outre le CSSS Jeanne-Mance, les CSSS de la Pointe-de-l'Île, de l'Ouest-de-l'Île, de la Montagne ainsi que d'Ahuntsic et Montréal-Nord ont des équipes affectées à la santé du travail pour l'ensemble du territoire montréalais. En revoyant l'organisation des ressources, la Direction de santé publique de Montréal a conclu qu'il était préférable de centraliser certains dossiers afin d'offrir de meilleurs services aux travailleurs et aux employeurs. Ainsi, le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord perdra son mandat de santé du travail.

Le CSSS Jeanne-Mance a été choisi pour gérer le programme Pour une maternité sans danger (PMSD) ainsi que le dossier Bâtiments et travaux publics, qui couvre les industries et les chantiers de la construction à Montréal. Il continuera d'offrir des services de santé du travail aux autres types d'industries (alimentaires, métalliques, etc.) de son territoire et de celui du CSSS Cœur-de-l'Île, mais devra aussi desservir les industries du CSSS Lucille-Teasdale.

Mouvements de personnel en vue

Cette réorganisation entraînera des mouvements de personnel tant au CSSS Jeanne-Mance qu'à celui d'Ahuntsic

et Montréal-Nord. L'équipe responsable du programme PMSD sera installée temporairement dans des locaux du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord, alors que les autres intervenants auront leurs bureaux au CLSC des Faubourgs, rue Parthenais. L'ensemble des intervenants de l'équipe santé du travail seront réunis dès qu'il sera possible de trouver des locaux appropriés.

Le CSSS Jeanne-Mance est soucieux de bien accueillir les nouveaux venus afin qu'ils s'intègrent à l'équipe actuelle. Plusieurs réunions d'information ont déjà eu lieu et d'autres sont prévues au cours des prochaines semaines. Puisque cette restructuration touche aussi les intervenants de notre CSSS, la direction prendra tous les moyens nécessaires pour que le personnel puisse bien gérer ce changement. Un dossier à suivre.

L'équipe santé du travail, en bref

Le mandat de l'équipe santé du travail est de prévenir les maladies professionnelles par divers moyens : évaluation des risques, élaboration de programmes de santé, surveillance médicale et environnementale, formation et information en milieu de travail, etc.

Quelques réalisations en 2005-2006

- ➔ Activités de prévention et de promotion pour 30 793 travailleurs dans 331 établissements.
- ➔ Programme Pour une maternité sans danger : 1674 travailleuses enceintes en ont bénéficié.

Des statistiques encourageantes



Sophie Bellefeuille allaite la petite Léa depuis sa naissance. Elle compte le faire aussi longtemps que possible.

SUITE DE LA PAGE 1

L'enquête sur l'allaitement maternel au Québec 2005-2006, réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, indique que de plus en plus de femmes opteraient pour l'allaitement maternel. Dans l'ensemble de la province, 80 % des mères allaitent toujours après une semaine, 67 % continuent de le faire après deux mois, 56 % après quatre mois et 47 % après six mois. Ces résultats se rapprochent des taux visés par le MSSS, qui sont respectivement de 85 %, 70 %, 60 % et 50 %.

De toutes les Québécoises, ce sont les Montréalaises qui allaitent le plus, soit 79 % après deux mois. Outre la région de Montréal, les femmes habitant en Montérégie, dans les Laurentides, en Estrie ainsi qu'à Laval et à Québec allaitent davantage que les mères de la Gaspésie, du Saguenay, de la région de Lanaudière et de la Côte-Nord, qui sont plus enclines à choisir le biberon.

LA SAISON DE LA GRIPPE EST À NOS PORTES

C'est le temps de vous faire vacciner !

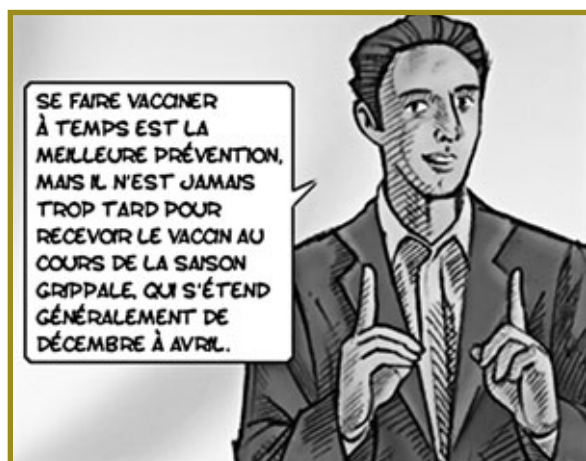
LA CAMPAGNE DE VACCINATION contre la grippe (influenza) débute en novembre. C'est le temps de penser à vous faire vacciner. À titre de travailleur de la santé, vous pourrez recevoir gratuitement le vaccin à l'une des cliniques de vaccination qui se tiendront dans les CLSC et les centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance, du 9 novembre au 21 décembre.

Chaque année au Québec, jusqu'à 50 000 personnes sont hospitalisées à cause de la grippe et près de 1000 personnes en meurent. En vous faisant vacciner maintenant, vous éviterez d'attraper la grippe et de contaminer votre entourage. Le vaccin commence à agir environ deux semaines après avoir été administré et

il vous protégera pendant environ six mois. Il faut se faire revacciner chaque automne, car le virus de la grippe est en constante mutation, d'où l'obligation de développer un nouveau vaccin annuellement.

Cette année, le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est associé au réseau TVA, qui diffuse des chroniques d'information *Savoir mieux vivre* sur divers sujets, dont la vaccination contre la grippe. Ne manquez pas de suivre ces chroniques du lundi au vendredi, à l'émission matinale *Salut, Bonjour!* Vous pouvez également visiter le site www.msss.gouv.qc.ca, pour plus d'information. Pour connaître l'horaire des cliniques de vaccination dans les CLSC du CSSS Jeanne-Mance, consultez le www.csssjeannemance.ca ou surveillez les affiches.

SE FAIRE VACCINER



Influenza, grippe aviaire, pandémie... comment s'y retrouver ?

L'influenza, c'est la grippe classique. Elle est causée par un virus qui provoque une infection des voies respiratoires supérieures. Les principaux symptômes sont une forte fièvre, des frissons, des maux de tête et des douleurs musculaires si fortes que la personne atteinte doit garder le lit. L'infection dure entre 7 et 10 jours. La grippe n'est pas un rhume banal. Elle peut dégénérer en pneumonie, une complication potentiellement grave. Bon an mal an, la saison de la grippe s'étend de novembre à avril, et la maladie touche entre 10 et 25 % de la population.

La **grippe aviaire**, ou influenza aviaire, est une infection qui, comme son nom l'indique, affecte les oiseaux domestiques (poulets, dindes, cailles, etc.) et les oiseaux sauvages, tels les canards et les oies. Le virus est de type A, mais depuis quelques années, c'est le virus H5N1 qui retient l'attention des experts parce qu'il se transmet facilement et rapidement. Jusqu'à présent, une quarantaine de pays ont signalé la présence de H5N1 chez les oiseaux sauvages ou domestiques. Le Québec est épargné pour l'instant. Quelques pays seulement ont rapporté des cas de transmission de l'infection aux humains.

La **pandémie d'influenza** est une épidémie qui se propage rapidement dans des populations réparties sur plusieurs continents. Actuellement, les experts surveillent de près la progression du virus H5N1 qui, pour l'instant, n'est pas transmissible entre humains. Si cela survenait, le risque de pandémie serait bien réel. C'est pourquoi le réseau de la santé se prépare à cette éventualité, car elle pourrait toucher jusqu'à 35 % de la population.

Outre la vaccination annuelle contre l'influenza, le lavage fréquent des mains, l'hygiène et l'étiquette respiratoires sont les moyens les plus simples et les plus efficaces de prévenir la transmission des maladies infectieuses.

Le CLSC Saint-Louis-du-Parc déménagera bientôt

LE PERSONNEL DU CLSC Saint-Louis-du-Parc, actuellement situé au 155, boulevard Saint-Joseph Est, emménagera dans de nouveaux locaux d'ici quelques mois. Le CSSS Jeanne-Mance a reçu l'autorisation du MSSS d'entreprendre des travaux de rénovation dans un édifice situé au 15, avenue du Mont-Royal Ouest. Le personnel se rapprochera ainsi de l'équipe des services à domicile, déjà installée au 55, avenue du Mont-Royal Ouest depuis l'automne dernier.

Ce déménagement était prévisible compte tenu de la découverte, dans les locaux actuels du boulevard Saint-Joseph, de particules d'amiante sur les tuiles acoustiques formant les faux plafonds du sous-sol et des deux étages au-dessus. Avec l'Agence de Montréal, la direction du CSSS a conclu qu'il était préférable d'emménager une seule fois dans de nouveaux locaux plutôt que d'installer le personnel dans des locaux temporaires.

Ce déménagement est l'occasion de regrouper des services et des équipes. Par conséquent, des membres du personnel du CLSC du Plateau-Mont-Royal, notamment de la Direction des programmes famille-enfance-jeunesse, iront rejoindre leurs collègues dans les locaux de l'avenue du Mont-Royal. Des développements dans d'autres secteurs, dont le transfert de ressources en santé mentale, obligent aussi à revoir le partage des locaux. Le personnel des CLSC du Plateau-Mont-Royal et Saint-Louis-du-Parc seront invités à des rencontres d'information pour en savoir davantage sur ces déménagements, le mercredi 8 novembre prochain.

Les travaux de rénovation de l'édifice de l'avenue du Mont-Royal devraient débuter en novembre. Le CLSC Saint-Louis-du-Parc devrait ouvrir ses portes au début de 2007.

Nouveau programme d'aide aux employés



employés ont aussi accès à des services de soutien s'ils veulent faire le point sur leur vie professionnelle ou personnelle.

Chaque employé peut bénéficier d'un maximum de six rencontres, d'une heure chacune, par problème et par année. De plus, si un employé vit des difficultés avec un conjoint ou des membres de sa famille immédiate, il peut inclure ses proches dans la démarche qu'il entreprendra avec le PAE, s'il en fait la demande.

Confidentialité et anonymat assurés

Toute personne peut recourir au PAE sans crainte d'être identifiée. Le fournisseur a des critères rigoureux qui assurent l'anonymat et la confidentialité. À titre d'exemple, les consultations ont toujours lieu en dehors des lieux et des heures de travail. Les rendez-vous sont fixés de façon que deux employés du CSSS Jeanne-Mance ne puissent jamais se croiser. Tous les dossiers sont codés, et aucun nom ne figure sur les factures envoyées au CSSS.

Des modalités de transition sont prévues pour les personnes qui ont des démarches en cours avec les autres PAE au CSSS Jeanne-Mance. En novembre, le nouveau fournisseur aura un stand d'information dans chaque installation du CSSS. Visitez-le afin de mieux connaître les services qui vous sont offerts gratuitement.

À L'AGENDA

Le jeudi 23 novembre 2006

CONFÉRENCE
Mise à jour sur le VIH et le VHC
chez les jeunes de la rue
D^{re} Élise Roy, Direction de santé
publique de Montréal-Centre
CLSC des Faubourgs – Sanguinet
Salle 451-461 • 12 h

Le mercredi 29 novembre 2006

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CSSS JEANNE-MANCE
Centre d'hébergement Jacques-Viger
Grande chapelle • 18 h

CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES
ET PHARMACIENS – COMITÉ EXÉCUTIF
Centre d'hébergement Bruchési
Salle de conférence • 8 h 30

Nominations



Félicitations à **Marlène Boucher**, qui a été nommée adjointe à la Direction des services à la clientèle au Centre d'hébergement Jacques-Viger, le 18 octobre. M^{me} Boucher assumait l'intérim de ce poste depuis le 18 avril 2006. Membre du personnel du CSSS depuis 1996, elle a d'abord occupé le poste de coordonnatrice des soins de santé et d'assistance. Parmi ses réalisations mentionnons la supervision du déménagement de 82 résidents du Centre d'hébergement Jacques-Viger au pavillon Dorion, en 2002, et de leur retour dans les installations du CSSS Jeanne-Mance au cours des prochaines semaines. Nous lui souhaitons bonne chance dans l'exécution de ses futurs mandats.

Bienvenue à **Roselyne Bisson**, conseillère à la Direction des services à la clientèle du Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or depuis septembre dernier. M^{me} Bisson mettra à profit son expertise dans l'approche à la clientèle présentant des déficits cognitifs et des comportements perturbateurs ainsi que dans l'implantation de l'approche milieu de vie.



Daniel Laliberté occupe le poste de conseiller responsable de la liste de rappel depuis le 10 octobre. Son expérience de huit années dans la gestion des listes de rappel et des remplacements sera un atout pour le CSSS Jeanne-Mance, de même que ses habiletés en matière d'implantation et de développement d'applications informatiques visant à assurer les suivis de gestion.

NOUVELLES DE LA FONDATION



La campagne interne de financement bat son plein

La campagne interne de financement de la Fondation *Chacun 1 compte... et ce UN c'est vous!* se déroulera du 6 au 13 novembre prochain. Au cours de cette semaine et jusqu'au 1^{er} décembre, les 3000 employés seront invités à faire un don à la Fondation, qui s'est fixé un objectif de 25 000 \$.

Tous les fonds recueillis par la Fondation servent à financer des projets du CSSS Jeanne-Mance concernant l'hébergement, les services à la communauté et la recherche. À titre d'exemple, votre don pourrait servir à aménager des environnements plus conformes à un milieu de vie dans les centres d'hébergement du CSSS, à envoyer des enfants de quartiers défavorisés dans un camp de vacances l'été prochain ou à aider des chercheurs à mieux comprendre la réalité de populations vulnérables du territoire.

Le coupon de la campagne de financement sera joint à la paie du 9 novembre. Prenez le temps de le lire. La liste des réalisations de votre Fondation vous convaincra de l'importance de donner. Le choix du mode de versement est vaste: par retenue sur la paie, par courrier, par téléphone, par télécopieur ou en ligne sur le site Web de la Fondation. Vous pouvez désigner l'installation, le programme ou la direction que vous souhaitez appuyer par votre don, ou simplement faire un don sans rien préciser.

En 2006-2007, la Fondation versera plus de 463 000 \$ dans des programmes et des services du CSSS Jeanne-Mance. Soyez du nombre des donateurs de la Fondation et posez du même coup un geste de solidarité envers votre CSSS.

Visitez-nous régulièrement au www.fondationcsssjeannemance.ca.

La directrice générale du CSSS Jeanne-Mance, Chantale Lapointe, et la présidente-directrice générale de la Fondation CSSS Jeanne-Mance, Luce Moreau, invitent le personnel à donner généreusement à la Fondation dans le cadre de la campagne interne 2007.



ADIEU DORION !

Dix-huit mois de cohabitation qui auront duré quatre ans

LES EMPLOYÉS DU CENTRE D'HÉBERGEMENT DORION ONT EU DROIT À UNE FÊTE POUR SOULIGNER LES QUATRE ANNÉES PASSÉES DANS CE CENTRE ET LEUR DÉMÉNAGEMENT, QUI DOIT SE FAIRE CE MOIS-CI, AUX CENTRES D'HÉBERGEMENT JACQUES-VIGER ET JEAN-DE LA LANDE. VOICI QUELQUES PHOTOS SOUVENIR DES PERSONNES PRÉSENTES.



Le personnel des cuisines.

Assises :

Ginette Lavigne, Isabelle Belisle, Christiane Lavoie, Françoise Monarque.

Debout :

Rachelle Guénette, Julie Paquette, Liette Dumont.



Le personnel du service de salubrité :

Raymond Aubert,

Alain Vézina, Christian Vézina, Carmen Pilon et Linda Jean



Le personnel soignant. Assises : Murielle Bélanger, Sylvie Demers, Bernadette Valmera.

Debout : Jocelyne Proteau, Sergine Landry-Proulx, Marie-Josée Alphé, Patricia Blach, Diane Buffoné, Agnès Roy, Chantale Beaulieu, Maryse Monette, Marlène Boucher, Thérèse Fontaine



Le départ à la retraite de Sergine Landry-Proulx a également été souligné. Elle pose en compagnie de Marlène Boucher.

Spectacle grandiose et danse pour la fête de Noël !

LE PERSONNEL DU CSSS JEANNE-MANCE est invité à venir célébrer la période des fêtes dans une ambiance des plus endiablées le vendredi 15 décembre, de 19 h à 1 heure du matin, au sous-sol de l'église Saint-Enfant-Jésus, située au 5035, rue Saint-Dominique, entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Laurier.

La fête a pour thème *On sort avec nos plus beaux atours*. Venez danser au son d'un orchestre « live » – musiciens professionnels et chanteuse – qui promet de faire bouger les plus timides d'entre vous. Pour 10 \$, le prix du billet, vous aurez droit à deux consommations alcoolisées, au buffet qui sera servi en fin de soirée ainsi qu'à de nombreux prix de présence, dont un cadeau d'une valeur de 500 \$. Le stationnement est gratuit.

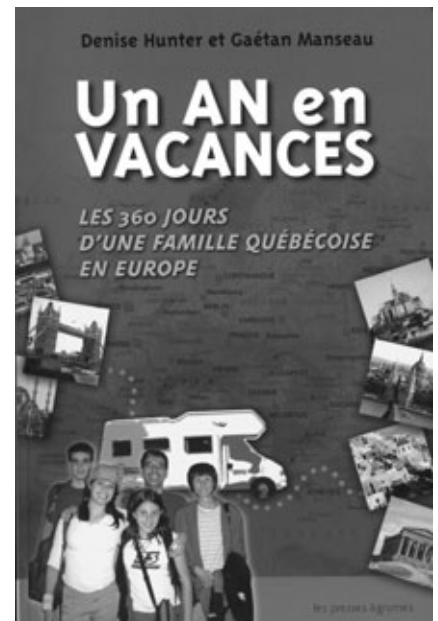
Le nombre de places est limité à 800 personnes. Les billets seront en vente dans vos sites respectifs à compter de novembre 2006. Pour en savoir plus, surveillez les prochaines publicités!

Les membres du comité

- Sylvie Allard, Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal
- Luc Beauvais, Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or
- Ginette Beaulieu, CLSC des Faubourgs – Sanguinet
- Jean-Claude Bujold, Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal
- Josée Croteau, Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal
- Diane Descoteaux, Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal
- Claude Desjardins, Centre d'hébergement Ernest-Routhier
- Mélanie Gagnon, CLSC du Plateau-Mont-Royal
- Michel Lambert, Centre d'hébergement Jacques-Viger
- Fabio Paz, Centre d'hébergement Émilie-Gamelin
- Hélène-Andrée Racine, CLSC des Faubourgs – Visitation
- Ginette Richard, Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal

Un livre qui invite au voyage

Qu'évoque pour vous le mot vacances? Rêvez-vous d'évasion, d'aventures, d'exotisme, de découvertes? Denise Hunter, diététiste au CLSC des Faubourgs, raconte dans son livre *Un an en vacances* le voyage qu'elle a fait avec sa famille. En compagnie de son mari et de ses trois adolescents, M^{me} Hunter a parcouru l'Europe pendant 360 jours à bord du camping-car familial, l'Euroberge. Son livre est fidèle à l'itinéraire que la famille a suivi. Il est le prolongement d'une expérience palpitante et inusitée, et un guide pratique sur les étapes à suivre pour bien préparer un tel voyage. En annexe, l'auteure donne une foule de renseignements pratiques: leur budget; des choses à prévoir et à faire avant le grand départ; une liste des bagages; des astuces pour économiser; et des ressources et adresses utiles. Ce guide original saura vous faire rêver. Pour en obtenir un exemplaire, appelez Denise Hunter au 514 527-9565, poste 1485.



DANS L'INTRANET CE MOIS-CI

POUR ACCÉDER À L'INTRANET : <http://intranet.mtl.rtss.qc.ca>, SECTION «CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX», PUIS «CSSS JEANNE-MANCE». INSCRIVEZ L'ADRESSE DANS VOS FAVORIS !

À la une

- ➔ Le bottin téléphonique du CSSS Jeanne-Mance
- ➔ Section sur la pandémie
- ➔ Procédure à suivre pour mettre à jour votre fiche personnelle dans le carnet d'adresses.

Politiques et procédures

- ➔ Promotion de l'allaitement maternel

Conseils et comités

- ➔ Procès-verbaux du conseil multidisciplinaire

Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION ET RÉDACTION : Sylvie Vallières
RÉVISION : Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE : Jean Frenette Design • IMPRESSION : Impression Paragraph Inc.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web : www.csssjeannemance.ca

À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.